

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA MATANIE  
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES**

**AVIS PUBLIC  
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE #2018-01**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Baie-des-Sables qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal le **1<sup>er</sup> octobre 2018 à 20h00** à l'édifice municipal de Baie-des-Sables situé au 20, rue du Couvent.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure #2018-01.

**Nature et effets :**

Autoriser qu'un lot projeté de forme rectangulaire, non desservi et non riverain, ait une largeur inférieure à 50 mètres tel que prescrite à l'article 4.2 du *Règlement de lotissement numéro 2008-07*;

Autoriser qu'une remise existante à usage agricole soit située à moins de 3 mètres de la nouvelle limite latérale du lot projeté tel que prescrite aux articles 6.4 et 7.2.4 du *Règlement de zonage numéro 2008-06*.

**Demandeur et identification du site concerné :**

Madame Julie Potvin et Monsieur Thierry Trigaux  
534, 5<sup>e</sup> Rang Ouest à Baie-des-Sables  
Lots 614-1, P-614, 615, 616, P-617 et P-618 du cadastre de la Paroisse de Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Macnider

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de cette séance.

Donné à Baie-des-Sables, ce 11 septembre 2018.

---

Adam Coulombe, g.m.a.  
Directeur général et secrétaire-trésorier